

## Fiche descriptive de stage de formation continue

### Intitulé du module de formation

## Aspects techniques et réglementaires du métier de DJ.

**Public concerné :** Personnel d'animation, Disc-jockey, demandeur d'emploi.

**Pré-requis :** néant.

### Objectifs pédagogiques

**Découvrir et comprendre les contraintes réglementaires et les statuts s'appliquant à l'activité de DJing. Comprendre l'utilisation et la mise en œuvre des matériels (son, éclairages) dans un contexte de sécurité pour les publics et les techniciens.**

### Modalités de mise en œuvre

**Formation DOKELIO AF0000074389.**

**Durée totale :** 3 jours. 21 heures, 7 heures par jour.

**Effectif maximum :** 6 stagiaires.

**Lieu de formation :** nos locaux en Ile-de-France. Possibilité de module de formation « en intra », sur site, nous consulter.

**Dates :** Nous consulter.

***Cette formation peut se dérouler en distanciel.***

**Coût pédagogique inter/intra avec prise en charge formation professionnelle : 1071,00 €.**

**- Coût journalier : 357,00€. Coût horaire : 51,00 €.**

**Coût pédagogique individualisé avec prise en charge formation professionnelle : nous contacter.**

***Ce tarif est net. L'organisme de formation n'est pas assujetti à la TVA. (article 261-4-4° du code général des Impôts***

### Les éléments fondamentaux du module.

Les prestations de DJing sont une part non négligeable des activités de la scène et de l'*entertainment* des loisirs. Cependant, comme pour toutes les activités se déroulant dans des contextes accueillant des publics, les aspects réglementaires liés notamment à leur sécurité s'appliquent et doivent être respectés afin que la fête puisse rester jusqu'au bout un moment de plaisir...

Le module fera le point sur les réglementations à connaître pour mener à bien une activité professionnelle de DJing, ainsi que pour garantir les aspects liés à la sécurité dans les manifestations accueillant un DJ.



**Programme**

- Les différents statuts professionnels permettant de pratiquer le métier de DJ.
  - Auto-entrepreneuriat ;
  - Association ;
  - EURL ou SARL.
- La mise en œuvre de la sonorisation d'un lieu :
  - La mise en œuvre du matériel dans un contexte de sécurité pour le public et les techniciens.
  - Calculs sommaires pour un dispositif de sonorisation.
  - Le risque auditif et la réglementation sur les niveaux sonores.
- La mise en œuvre des éclairages :
  - La mise en œuvre du matériel dans un contexte de sécurité pour le public et les techniciens.
  - Le risque électrique. Eléments de prévention.
- Généralités :
  - Connaissances sommaires des principes de la sécurité dans les ERP.
  - Les relations avec les services de sécurité.
  - Gérer la sécurité d'une soirée.
  - Gestion des droits d'auteurs.

**Moyens pédagogiques et techniques**

**Méthode pédagogique :** cours théoriques et travaux pratiques encadrés.

**Supports fournis aux stagiaires :** polycopié synthétisant les éléments du cours.

**Moyens techniques :** Ordinateur, contrôleur, playlist, casques, enceintes amplifiées

**Validation de la formation :** Mise en situation finale, attestation de réussite

**Nombre de stagiaire par poste :** (*pendant les applications pratiques*) 1

**Contacts**

Formateur : *Maxence DEMARQUET 06.95.06.56.79*

*Contact administratif : Patrice CREVEUX. 09 60 16 49 95. patrice.creveux@istage-formation.org*